

**Tableau de déclaration relatif aux nominations équilibrées - à remplir par la collectivité ou l'établissement au titre de l'année 2023**

(A) Nombre d'agents sur emplois de direction au 31/12/2023 : 2

dont DGS : 0 H ou 1 F

DGAS : 0 F 1 H

DGST : 0 H ou 0 F

Expert ht niveau- directeur de projet : x H ou x F

(B) N° de département :		(E) Nominations an 2023 (y compris primo-nominations)			(F) Primo-nominations année 2023		
(C) Nom de la collectivité	(D) Nature	Emplois fonctionnels concernés	HOMME	FEMME	Emplois fonctionnels concernés	HOMME	FEMME
	A sélectionner	DGS			DGS		
		DGAS			DGAS		
		DGST			DGST		
		Expert de haut niveau- Directeur de projet			Expert de haut niveau- Directeur de projet		
		<b>Total par sexe</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>Total par sexe en 2023</b>	<b>0</b>	<b>0</b>